

*Prix de Littérature
en picard !*

2020

CONCOURS DE NOUVELLES, THÉÂTRE, CONTE,
EXTRAIT DE ROMAN, POÉSIE EN PROSE,
OUVERT À TOUS LES ÉCRIVAINS DE LANGUE PICARDE
(PICARD, CHTI, ROUCHI, PATOIS DU NORD)

Textes à renvoyer pour le 8 mars 2021.
Remise des prix à la Maison de Jules Verne,
à Amiens, le samedi 24 avril 2021.

1^{er} prix 200€ - 2^{ème} prix 120€ - 3^{ème} prix 70€
LES TEXTES PRIMÉS SERONT PUBLIÉS

**En 2021, le Prix de littérature en picard propose
un prix spécial sur le thème « 2020, énée d'brin ! »
ainsi qu'un prix de la première participation.**

LES TEXTES SONT À ADRESSER À :
L'AGENCE RÉGIONALE DE LA LANGUE PICARDE,
PRIX DE LITTÉRATURE EN PICARD,
4 RUE LAMARCK, 80000 AMIENS - FRANCE.

Extraits du règlement

• L'objectif de ce concours est de susciter une dynamique de création dans le domaine de la littérature en picard (qu'on appelle souvent patois, rouchi ou chti dans le Nord et le Pas-de-Calais). • Les textes présentés doivent être écrits en picard, être inédits et n'avoir jamais été publiés. Il doit s'agir de nouvelles, ou de contes, ou d'extraits de romans, ou de poème en prose ou de pièces de théâtre. • Aucun sujet n'est imposé. Un auteur peut présenter un seul texte par catégorie, qui devront faire l'objet d'envois séparés mais il ne pourra être primé qu'une seule fois. • L'utilisation d'un pseudonyme ou d'une fausse identité est interdite. • Les textes devront être accompagnés de leur lexique picard-français. • Aucune orthographe n'est imposée. • Le concours récompensera au minimum trois auteurs pour le prix littéraire. À ce prix, viendront s'ajouter en 2021, un prix du conte, un prix du théâtre, un prix spécial sur le thème « 2020, énée d'brin ! » et un prix de la première participation. • Pour le prix spécial, l'auteur devra mentionner « Prix spécial ». • Toutes les variantes de la langue picarde sont acceptées. L'originalité du sujet ainsi que la qualité de la langue utilisée seront des critères déterminants pour le jury. • Les textes seront dactylographiés, ne dépasseront pas 12 pages A4 de 36000 signes. Néanmoins le jury est souverain pour apprécier la longueur d'un texte recevable au concours. • Les textes pourront être envoyés soit par voie postale, sous forme anonyme et en cinq exemplaires, soit à prix@languepicarde.fr sous la forme d'un fichier word ou openoffice anonymisé. • Les textes envoyés par voie postale seront accompagnés d'une enveloppe anonyme cachetée comportant comme seule mention le titre du texte, et contenant les coordonnées de l'auteur. • Les participants acceptent que leur texte, primé ou non, puisse faire l'objet d'une publication par les organisateurs.

Réglement déposé chez SCP MAIRIAUX-LE BARRIET, Maître Avoué DABERT, 4 rue du Général Leclerc, 80000 Amiens France

Renseignements et informations : (+33) 03 22 71 17 00 - www.languepicarde.fr

Oris't in picard !

2021

**PRIX DE
LITTÉRATURE
EN PICARD
2021**

CONCOURS LITTÉRAIRE

